



Expert en prévention et en maîtrise des risques

RAPPORT D'ASSOCIATIVITE N° DA 97 00 22 D

SYSTEME DE SECURITE INCENDIE (NF-SSI)

**OBJET : SYSTEME DE DETECTION INCENDIE (S.D.I.)
SYSTEME DE MISE EN SECURITE INCENDIE (S.M.S.I.)**

DEMANDE PAR

: CNMIS
8 Place Boulnois
75017 - PARIS

REFERENCE COMMERCIALE
du matériel principal cœur du système SSI

: TSC 80 INC

TITULAIRE

: CHUBB SECURITE

Cachet et Signature du Directeur

Pôle européen de sécurité CNPP-Vernon
Division Electronique de Sécurité
Pour le Directeur et par délégation

Le chef de service
Laboratoire Electronique de Sécurité
L. PIN
Signature électronique

Visa du responsable d'essai
Date du présent rapport d'essai
Le présent rapport d'essai comporte

:
: 10 JUIN 2008
: 16 pages



Essais effectués dans le cadre d'une demande de certification NF gérée par le CNMIS

Trame NF SSI – ECS - CMSI – DA – Version 0

Ce rapport qui ne saurait constituer ni une homologation, ni un agrément, ni une qualification de quelque nature que ce soit, concerne exclusivement les produits, matériels ou installations qui ont été présentés à l'examen du laboratoire. Il ne peut être reproduit ou publié que dans sa forme intégrale. Le CNPP décline toute responsabilité en cas de reproduction ou de publication non conforme. Le CNPP se réserve le droit d'utiliser les enseignements qui résultent du présent rapport pour les inclure dans des travaux de synthèse ou d'intérêt général, les travaux envisagés pouvant être publiés par ses soins.

1 - GENERALITES

1 – 1 Définitions

▪ Matériel principal

C'est le cœur de tout système S.S.I. certifié. Au sens de la norme NF EN 54-13 c'est un composant de type 1.

▪ Composant

Un composant est le terme générique utilisé pour désigner un composant associé à au moins un matériel principal cœur du système certifié NF-SSI.

➤ Composant de type 1 (*au sens de la norme NF EN 54-13*)

Dispositif assurant **au moins une fonction essentielle** dans le système S.S.I.

Dans tous les cas, les composants entrant dans le champ de la certification NF-SSI sont cités dans les fiches annexées aux règles de certification NF-SSI, ils sont tous de type 1.

➤ Composant de type 2 (*au sens de la norme NF EN 54-13*)

Dispositif **qui n'assure pas de fonction essentielle** dans le système S.S.I., mais dont la fonction principale reste liée à la détection incendie, à l'évacuation ou à la mise en sécurité incendie (*Exemple : Tableau Répétiteur de Confort (TRC)*).

▪ Accessoire répertorié

Produit n'entrant pas dans le champ de la présente certification qui fait néanmoins l'objet d'une associativité à un système certifié NF-SSI identifié.

Une imprimante, l'interface avec la GTB (*Gestion Technique d'un Bâtiment*) ou encore une UAE (*Unité d'Aide à l'Exploitation*) sont des exemples d'**accessoires répertoriés**.

Au sens de la norme NF EN 54-13 c'est un composant de type 2.

▪ Produits

Terme générique qui couvre les 3 types précédemment cités.

▪ « Associativité »

La procédure de vérification de la compatibilité des différents produits est définie par les règles de certification NF-SSI qui déterminent les critères d'évaluation et garantissent le fonctionnement des composants.

L'associativité couvre :

- Des critères de compatibilité technique des différents produits du S.S.I.,
- Des critères d'exigences système propres au S.S.I..

Toutes les configurations possibles du système ne pouvant être mise en œuvre en laboratoire, la méthode d'évaluation définie dans les règles de certification NF-SSI permet de garantir une évaluation avec un niveau de confiance acceptable dans les conditions opérationnelles et environnementales prédéterminées.



1 – 2 Dans le cadre de la marque NF-SSI, ce rapport identifie les matériels principaux, les composants et accessoires répertoriés répondant aux exigences du référentiel pouvant être associés pour constituer un SSI.

Ce rapport d'associativité est composé :

- D'une liste des fonctions supplémentaires du matériel principal mentionnée au paragraphe **4**,
- D'un diagramme d'associativité figurant au paragraphe **5**,
- D'une liste de produits associés mentionnée au paragraphe **6**.

Seuls les composants du paragraphe **6.1** font l'objet du marquage NF-SSI.

1 – 3 La description de chaque fonction supplémentaire de chaque produit couvert par la marque NF-SSI est donnée dans les notices techniques du produit concerné.

Pour le raccordement et l'installation, il faut se reporter aux textes d'installation qui sont applicables et aux notices correspondantes.

La nature et les longueurs maximales des câbles à utiliser pour interconnecter chaque composant du système est indiquée dans les notices de ces composants. Ces conditions de raccordement ont été prises en compte pour la réalisation d'essais de validation, notamment pour les aspects CEM et associativité.



2 - EVOLUTION DU RAPPORT

Ce rapport est évolutif. Il est identifié par un numéro invariable composé de six chiffres et éventuellement indicé d'une ou de deux lettres.

Chaque extension, au sens des règles de certification NF-SSI, fait l'objet d'un changement de l'indice du rapport.

Ce nouveau rapport annule et remplace la version précédente.

Objet de l'évolution : dernier Avis Technique n° **DH 08 01 37**
Dossier n° 07 04 054

Adjonction des diffuseurs sonores : AC/C/T/B/Cls A/9-56V
ROLP/C/B/T/L/Cls B/24+48V
SY/C/T/L/Cls B/10-60V
18-980528
18-980502



3 - CARACTERISTIQUES PRINCIPALES DU MATERIEL PRINCIPAL CŒUR DU SYSTEME

3.1 - L'Equipement de Contrôle et de Signalisation / Centralisateur de Mise en Sécurité Incendie est constitué

Nombre maximum de circuits de détection :
- Ligne ouverte : 80
- Ligne rebouclée : Néant

Nombre maximum de points sur un circuit de détection :
- Ligne ouverte : 32
- Ligne rebouclée : Néant

Nombre maximum de zones de détection : 80

Nombre maximum de points sur l'E.C.S. : 1024

D'un matériel central : TSC 80 INC

D'un matériel central optionnel : Néant

De matériel déporté classe

AC1 (*même type d'ambiance climatique que le matériel central*) : Néant

AC2 (*tout type d'ambiance climatique*) : Module de puissance Image/S200

De dispositif de demande d'ouverture : Néant

De matériel déporté incorporé au D.A.S. : Néant

3.2 L'Equipement de Contrôle et de Signalisation / Centralisateur de Mise en Sécurité Incendie a une limite de capacité de

Nombre maximum de fonctions de mise en sécurité incendie : Néant

Nombre maximum de Dispositifs Actionnés de Sécurité « D.A.S. » : Néant

Nombre maximum de Dispositifs Commandés Terminaux « D.C.T. » : 192

Nombre de ZA par UGA 1 : 4

Nombre de ZA par UGA IGH : Néant

Nombre de ZA par UGCIS : Néant

3.3 L'Equipement de Contrôle et de Signalisation / Centralisateur de Mise en Sécurité Incendie assure les fonctions de mise en sécurité suivantes

		OUI	NON
Compartimentage		<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Désenfumage		<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Evacuation	Diffusion du signal d'évacuation (U.G.A.)	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	Unité de Gestion Centralisée des Issues de secours (U.G.C.I.S.)	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>

- 3.4** L'Equipement de Contrôle et de Signalisation / Centralisateur de Mise en Sécurité Incendie permet la gestion de D.A.S.

Néant

- 3.5** L'Equipement de Contrôle et de Signalisation / Centralisateur de Mise en Sécurité Incendie permet la gestion

- D'un nombre maximum de

Voie de transmission

Par 2 voies de transmission physiquement distinctes	: Néant
Par voie de transmission rebouclée	: Néant
Par voie de transmission unique, non rebouclée	: 4

Matériel déporté par voie de transmission

Par 2 voies de transmission physiquement distinctes	: Néant
Par voie de transmission rebouclée	: Néant
Par voie de transmission unique, non rebouclée	: 10 (Module de puissance image/S200)

Dispositif de demande d'ouverture	: Néant
Ligne de télécommande par CMSI	: Néant
Ligne de diffuseur sonore par CMSI	: 4

- D'une puissance maximum

Par matériel déporté	: Néant
Par ligne de télécommande	: Néant
Par ligne de diffuseur sonore / lumineux :	
9,6 Watts (24V) (UGA de base du Matériel central, alimentation interne)	
19,5 Watts (24V) (UGA de base du Matériel central, AES externe)	
38,4 Watts (48V) (UGA de base du Matériel central, AES externe)	
22 Watts (24V) (Module de puissance Image/S200)	
44 Watts (48V) (Module de puissance Image/S200)	



3.6 Liste des fonctions optionnelles avec exigences

De l'Equipement de Contrôle et de Signalisation (selon EN 54-2)

- § 8.3. - Dérangements de point (*niveau d'accès 1*)
- § 8.4. - Perte totale d'alimentation (*niveau d'accès 1*)
- § 10. - Condition essai (*niveau d'accès 2*)

Du Centralisateur de mise en Sécurité Incendie

Néant



4- LISTE DES FONCTIONS SUPPLEMENTAIRES DU MATERIEL PRINCIPAL CŒUR DU SYSTEME

Niveau d'accès 3

1) MODULE PCA

- ↳ Entrée commande arrêt signaux sonores externes
- ↳ Entrée commande réarmement feu externe
- ↳ Entrée commande réarmement dérangement externe
- ↳ Entrée dérangement externe
- ↳ Relais buzzer

2) MODULE PCB

- ↳ Relais feu
- ↳ Relais dérangement
- ↳ Relais test
- ↳ Relais hors service
- ↳ Entrée contact niveau d'accès 2
- ↳ Entrée contact niveau d'accès 3

3) MODULE 2 BOUCLES

- ↳ Sortie polarisée dérangement par boucle
- ↳ Sortie polarisée hors-service/test par boucle
- ↳ Relais feu par boucle
- ↳ Entrée réarmement externe par boucle
- ↳ Confirmation d'alarme

4) MODULE EVACUATION

- ↳ Sortie veille restreinte
- ↳ Sortie alarme restreinte
- ↳ Sortie défaut
- ↳ Sortie anomalie (*module évacuation*)
- ↳ Sortie réalisée (*module évacuation*)
- ↳ Entrée commande immédiate d'urgence
- ↳ Entrée horloge
- ↳ Fonction temporisation

5) MODULE 4 RELAIS



6) FONCTION EXTINCTION AUTOMATIQUE A GAZ (conforme à la règle RT3)

- ↳ Module extinction
- ↳ Module commande manuelle seule
- ↳ Module COM/DES